

1 Place de la Mairie
76760 ECTOT L'AUBER

SÉANCE DU VENDREDI 3 OCTOBRE 2025

DÉLIBÉRATION N° 2025_33

APPROBATION DE LA RÉUNION DE COMMISSION SOCIALE DU 3 SEPTEMBRE 2025

Nombre de membres en exercice	Présents	Votes pour	Votes contre	Abstentions
14	8	8	0	0

L'an deux mille vingt-cinq, le 3 octobre à 20 h 30, les membres du Conseil Municipal d'Ectot-l'Auber, régulièrement convoqués par le Maire, se sont réunis à la mairie en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Didier DELAMARE, Maire.

Étaient présents : Mme Fanny CREVEL, M. Fabrice DAJON, M. Didier DELAMARE, Mme Hélène MÉLINE, M. Xavier PAGNERRE, Mme Hélène PRÉVOST, M. Eric PUYAU, Mme Aurélie VINCENT.

Étaient excusés : M. Mathieu BIGOT, Mme Céline CORNILLLOT, M. Hubert DUTHIL, M. Emmanuel FARCY, M. Baptiste LE DIEU, M. Dominique LEVREUX.

Étaient excusés avec pouvoir :

Secrétaire de séance : Mme Fanny CREVEL

Madame Fanny CREVEL, 1ère Adjointe, donne le compte-rendu de la dernière réunion d'Action Sociale du 3 septembre dernier :

Colis de Noël des Anciens :

Après étude des devis, les membres de la commission sociale ont sélectionné l'entreprise Aux Trois Petits Grains de Bonheur pour un montant de 2241,30 € TTC. Il sera question de 31 colis doubles et 31 colis simples.

La date de remise des colis de Noël est prévue le mardi 9 décembre 2025 entre 14 h 30 et 16 h 30 à la mairie dans la salle du conseil.

Repas des Aînés :

Il est prévu le 8 février 2026. Des demandes de devis pour le repas sont en cours.

Cadeau de naissance :

La commission a décidé d'offrir une plante/un arbre. Le budget est maintenu à 15 €. Concernant la distribution, elle se fera le 6 mars 2026.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant le rapport présenté ;

Article unique – approuve les décisions prises et autorise Mme CREVEL à signer les devis.

Pour extrait certifié conforme,
Ectot l'Auber, le 10 octobre 2025

Le Maire,

 

